

CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS REGIONALES

Il s'agit ici d'une convention d'organisation pour toutes les compétitions organisées par le comité de Basse Normandie.

Dans tous les cas les organisations sont prises par un club, même s'il s'appuie sur un département ou un autre club. C'est au club de contrôler l'ensemble des dispositions qui vont suivre, notamment pour le matériel et l'informatique.

Les clubs peuvent faire appel aux délégués techniques de la région pour les aider et les conseiller.

CHOIX DES LIEUX

- Le choix des clubs organisateurs est fixé au début de la nouvelle saison, en fonction du respect du cahier des charges ou d'une situation exceptionnelle. Néanmoins le principe d'une rotation sur les départements sera respecté dans la mesure du possible.
- Les clubs devront faire parvenir leur candidature au Délégué Technique Régional qui proposera ses choix au comité directeur de Basse Normandie. Ces candidatures devront être déposées avant le **08 octobre** de la nouvelle saison au délégué technique régional.
- Les organisateurs devront communiquer au Délégué Technique Régional la liste des matériels disponibles ainsi que le nombre de places assises dans les tribunes ou chaises.

CHARGES MATERIELLES

- En gymnastique Artistique Masculine et Féminine, la salle doit permettre une compétition mixte ou un double plateau GAF si l'organigramme le demande. L'accueil pour le public doit être suffisant : minimum 300 places
- Le matériel doit être conforme aux normes en vigueur, ainsi que le matériel pédagogique exigé par les programmes fédéraux. Pour les compétitions à finalité nationale les normes des agrès et des tapis devront être respectées (hauteur, longueur, devant, derrière et sous les agrès : normes brochure technique).
- Des appareils de rechange (maillons rapides, porte-mains, arçons, paire d'anneaux...) doivent être prévus.
- Une équipe « matériel » doit être prévue par les organisateurs pour l'installation, le suivi et le déménagement des agrès (notamment rehausse de barres asym.) : minimum 3 personnes. Prévoir une boîte à outils
- Des emplacements publicitaires et des stands doivent être prévus pour les sponsors et les fournisseurs de la région. Ils devront cohabiter avec les sponsors officiels des clubs
- Les tables, chaises, bancs pour les compétiteurs, alarmes sonores (pour la poutre), chronomètre, magnésie, toile émeri sont à prévoir.
- Les salles devront être agréables pour les gymnastes, entraîneur, juges et spectateurs : salle rangée, aérée voir avec décoration florale.
- Une sonorisation générale avec lecteur de cassette et CD doit être prévue avec un responsable son assisté d'un responsable cassettes.

- Un lecteur de cassette et CD de rechange doit être prévu pour le sol féminin, la Gymnastique rythmique et l'aérobic.
- Prévoir un service médical ou un médecin présent dès le début des échauffements
- Prévoir un endroit pour un éventuel contrôle antidopage
- L'ensemble des charges est supporté par l'organisateur.

SECRETARIAT, FONCTIONNEMENT

- Le club devra utiliser la dernière version du logiciel fédéral de gestion des compétitions, celui-ci est fourni par la région.
- La préparation informatique de la compétition est à la charge de la région. Une sauvegarde de la compétition devra être installée par l'organisateur.
- Le comité régional assurera la formation des organisateurs au logiciel fédéral et vérifiera la conformité du matériel informatique à l'utilisation de ce logiciel. Nous rappelons que **cette formation est obligatoire** pour pouvoir organiser une compétition régionale.
- Le traitement informatique de la compétition (saisie des feuilles d'ateliers et production de palmarès) est à la charge de l'organisateur. L'équipe chargée du secrétariat devra être en nombre suffisant.
- La sauvegarde de la compétition devra être remise au secrétariat informatique du comité régional à la fin de la compétition.
- Les feuilles de notes sont à prévoir par l'organisateur.
- Les palmarès doivent être établis à l'aide du logiciel « FFGCOMPW ».
- En fin de compétition prévoir un palmarès pour le Délégué Technique régional. Le Délégué Technique Régional récupèrera les feuilles de match.

DIVERS

- Prévoir un responsable des cérémonies protocolaires : pour chaque palmarès, il prépare les récompenses, le podium et désigne les personnalités locales et fédérales chargées de leur remises.
- Les récompenses sont fournies par la région
- Seuls les trois premières gymnastes ou les trois premières équipes seront récompensées.
- Les organisateurs doivent prévoir un chef de plateau qui connaisse le déroulement d'une compétition de gymnastique qui s'occupera du micro.
- Prévoir des personnes pour le rassemblement des gymnastes et le contrôle des licences au début de chaque rotation.
- L'organigramme est fixé par le Délégué Technique Régional qui le transmet aux clubs concernés et à l'organisateur.
- Prévoir une restauration rapide sur place (sandwich, boisson...)

REPARTITION FINANCIERE

- Les droits d'engagement sont acquis par la région.

En ce qui concerne les droits d'entrées :

- Les entrées payantes, recettes de buvette ou autres sont acquis aux organisateurs. Le prix des entrées est de :
 - ❖ 3 € 00 (public) et 2 € 50 (licencié) pour les finalités nationales et DIR
 - ❖ 2 € 50 (public) et 2 € 00 (licencié) pour les DR
- Entrée gratuite pour :
 - ❖ Les équipes : 1 entrée par gymnaste
2 entraîneurs par équipe + 1 dirigeant et 1 juge
 - ❖ Les individuels : 1 entrée par gymnaste
1 entraîneur, 1 dirigeant et un juge
1 entraîneur supplémentaire si plus de 3 gymnastes
- Prévoir des tickets de restauration gratuits pour les juges et leur responsable : 1 boisson et 1 casse croûte par demi-journée.
- Le règlement des redevances pour la SACEM est à effectuer directement par le COL à la délégation régionale dont il dépend, suivant le protocole national (publié dans l'officiel du gymnaste n°9 de décembre 1997).
- Pour bénéficier des tarifs préférentiels de cet accord, le COL devra faire une demande auprès de la délégation régionale de la SACEM, 15 jours avant la manifestation.
A défaut, le taux de droit commun sera appliqué par la SACEM.

Je soussigné

Président de

Certifie avoir pris connaissance du cahier des charges ci-dessus et m'engage à le respecter pour la compétition confiée par la FFG de Basse Normandie pour la saison 2003-2004

Fait à

le,

Signature